Histoire de la laïcité : textes et documents
Brissot Pour les droits des noirs (1789

Brissot Pour les droits des noirs (1789)

Cité dans :

« 1789 Recueil de textes et de documents du XVIII7me siècle à nos jours »
Ministère de l'Education nationale de la jeunesse et des sports 1989

Les planteurs veulent- ils être admis aux Etats généraux ? Veulent- ils nous prouver leur changement de principes, qu'ils fassent la profession de foi de tout Français libre.

Que ces planteurs reconnaissent publiquement : que tous les hommes sont nés libres et égaux en droits, que les Noirs sont les frères des Blancs, qu'ils ont les mêmes droits, ; que nul pouvoir sur la terre ne peut les en dépouiller ; que nul contrat ne peut aliéner, transférer la liberté d'un homme à un autre homme ; qu'ils reconnaissent l'iniquité de la traire, l'iniquité de l'esclavage, la nécessité de les abolir l'un et l'autre ; qu'ils s'engagent par serment, à ne mettre aucun obstacle à cette abolition, qu'ils s'obligent à faciliter tous les arrangements que la Nation prendra, soit pour ne pas leur faire perdre leur propriété, soit pour restituer graduellement leurs droits aux Noirs, et alors je croirai à la pureté de leurs vues, et alors nous demanderons leur admission, le concours de leurs lumières pour diriger, avec toute la prudence possible, cette grande opération.

Maintenant, je le demande, croirez- vous beaucoup de Planteurs, disposés à signer, à publier ces aveux et ces obligations ?